



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière oléo-protéagineux du 19 juin 2013

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières oléo-protéagineux, fourrages séchés et plantes textiles s'est réuni le 19 juin dernier, sous la présidence de Jacques Siret.

Situation des marchés des oléagineux et protéagineux

Au niveau mondial, les cours du tourteau et de la graine de soja sont orientés à la hausse en cette fin de campagne 2012/13. À l'inverse, les cours de l'huile de soja sont repartis à la baisse après une embellie en début d'année.

La production mondiale d'oléagineux est attendue en hausse pour 2013/14, selon les dernières prévisions du ministère de l'agriculture américain. La récolte de soja pourrait atteindre 285 millions de tonnes (Mt), en progression de 18 Mt par rapport à 2012/13, soit une hausse spectaculaire de 100 Mt en dix ans ! À ce stade, la production mondiale de colza est prévue à 63 Mt (+ 2 Mt par rapport à 2012/13) et celle de tournesol à 40 Mt (+ 4 Mt), avec pour principaux pays producteurs l'Ukraine (premier exportateur d'huile de tournesol) et la Russie.

Concernant la France, la campagne 2012/13 devrait s'achever sur une collecte de colza de plus de 5,3 Mt, pour l'essentiel consacrée à la trituration (4,6 Mt) et à l'exportation (1,4 Mt), ce qui laissera un stock limité en fin de campagne. La collecte de tournesol, de près de 1,5 Mt pour 2012/13 laisserait en revanche un stock conséquent de plus de 300 000 tonnes, après trituration (moins de 1,1 Mt) et des exportations estimées à 440 000 tonnes. En soja, la France reste très dépendante des importations (655 000 tonnes pour la campagne commerciale qui s'achève) malgré un tassement relatif de la trituration à 580 000 tonnes. Au total, la trituration de graines oléagineuses en France se stabilise depuis trois campagnes aux alentours de 6,3 Mt.

Pour la récolte 2013, les surfaces de colza sont estimées en baisse de 9 % en France, à 1,46 million d'hectares. À l'inverse, les surfaces progresseraient de 9 % pour le tournesol à 739 000 ha, et de 2 % pour le soja à 38 000 ha.

Côté protéagineux, la collecte 2012/13 est assez faible : 442 000 tonnes de pois et 333 000 tonnes de féveroles. Une part importante de ces protéagineux est destinée à l'exportation. Les fabricants d'aliments du bétail français en utilisent peu : 70 000 tonnes de pois seulement cette année, la faiblesse des volumes disponibles n'incitant pas à l'inclusion du pois en formulation. Pour la récolte 2013, les surfaces en pois seraient en légère baisse à 132 000 ha.

Zoom sur la filière oléicole : télé-déclaration et aide aux investissements pour une meilleure conservation des huiles

La production d'huile d'olive atteint 4 760 tonnes en 2012/13 et retrouve un niveau moyen après une campagne 2011/12 particulièrement faible à 3 180 tonnes. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste de loin la principale région de production devant le Languedoc-Roussillon.

Les stocks sont maintenant tombés à moins de 1 000 tonnes. Les prix de vente en vrac de l'huile d'olive française varient de 8 à 12 €/kg, selon l'importance des lots vendus.

À partir de la prochaine campagne, les déclarations des mouliniers et des conditionneurs pourront être effectuées dans le cadre d'une télé-procédure baptisée « Visio oléicole ». Les intéressés y gagneront en rapidité et simplicité.

Les membres du Conseil spécialisé ont en outre donné un avis favorable au projet de décision de FranceAgriMer concernant une aide aux investissements pour les moulins en vue d'améliorer les conditions de conservation des huiles d'olive. Dans un contexte de fluctuations importantes de la production et des stocks, le positionnement haut de gamme des huiles de France, impose en effet une qualité optimale et constante. Des capacités supplémentaires de conservation longue durée sont nécessaires, pour éviter la dégradation des huiles et le déstockage d'urgence susceptible de déstabiliser les marchés. Les moulins déclarés pourront bénéficier d'une aide plafonnée à 30 % des investissements éligibles (dispositifs de filtration, d'inertage ou de refroidissement, achat de cuves non mobiles avec équipements de refroidissement intégrés, frais d'études préalables...) dans la limite maximum de 30 000 € hors taxe. Les moulins devront déposer leurs demandes d'aides avant le

15 octobre 2013 auprès de la délégation nationale de FranceAgriMer, à Volx, et réaliser les travaux avant le 31 juillet 2014.

Veille concurrentielle biodiesel 2012 : Argentine, Brésil, Indonésie en tête du classement

Les résultats de l'étude sur la « veille concurrentielle 2012 » dans le secteur du biodiesel, réalisée par le Cabinet Agrex Consulting à la demande de FranceAgriMer, ont été présentés au Conseil spécialisé.

Cette étude compare la compétitivité de 10 pays dont la France en fonction de six critères d'analyse :

- le potentiel de production
- l'environnement agroclimatique
- la capacité à conquérir les marchés intérieurs et extérieurs
- le portefeuille des marchés
- l'environnement politique et la structuration de la filière
- l'environnement macro-économique.

La production mondiale de biodiesel a marqué le pas en 2012 : 18,5 Mt, selon les estimations provisoires, contre 19,4 Mt en 2011 (près de 17,9 millions de tonnes équivalent pétrole).

Les principaux pays producteurs sont les États-Unis (16 % de la production mondiale), l'Allemagne (14 %), le Brésil et l'Argentine (12 % chacun). La France arrive en quatrième position (7 % de la production mondiale juste devant l'Indonésie (6 %). L'Union européenne à 27 produit à elle seule près de 43 % du biodiesel mondial.

La surface nette européenne consacrée au biodiesel (déduction faite des surfaces équivalentes de coproduits) représente moins de 2 % de la SAU de l'Union européenne à 27. L'Allemagne détient le record avec plus de 7 % de sa SAU nette dédiés à la production de biodiesel.

L'Argentine, l'Indonésie et, dans une moindre mesure, l'Allemagne détiennent les plus fortes disponibilités à l'exportation. En revanche, la France comme la Pologne sont déficitaires par rapport à leur consommation intérieure.

Selon le classement définitif établi par Agrex-Consulting, l'Argentine occupe la première place en termes de compétitivité sur le marché mondial, suivie par le Brésil et l'Indonésie.

La France arrive à la septième place. Elle est en effet confrontée au renchérissement du prix de ses matières premières, notamment du colza et à un rendement plus faible que celui obtenu à partir de la palme. Avec des volumes limités par rapport à ceux produits en Argentine, au Brésil, aux États-Unis et en Allemagne, ses capacités d'exportation sont faibles. Elle subit également une forte pression des écologistes et des médias. Néanmoins, la taille de ses outils industriels est la plus importante de tous les pays étudiés, avec un taux d'utilisation élevé.

En 2011, 750 000 ha ont été consacrés à la production de biodiesel en France, ce qui a permis de générer des tourteaux de colza destinés à l'alimentation animale pour une surface équivalente de 255 000 ha. La surface « nette de coproduits » s'établit donc à moins de 500 000 hectares pour la France.

L'ensemble des documents présentés au Conseil spécialisé pour la filière oléo-protéagineux est disponible sur le site internet de FranceAgriMer, via le lien suivant :

[http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_17095/node_24474/Conseil-specialise-oleoproteagineux-du-19-juin-2013/\(filiere\)/346/\(nodeActu\)/352](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_17095/node_24474/Conseil-specialise-oleoproteagineux-du-19-juin-2013/(filiere)/346/(nodeActu)/352)

Contacts presse FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
